



Rennes, le - 3 JUIL. 2013

**Objet : Contribution bretonne au débat national sur la transition énergétique**

Depuis 2010, la Conférence bretonne de l'énergie rassemble plus de 160 structures publiques et privées afin d'engager tous les territoires bretons dans la transition énergétique. Dans le souci constant de chercher un meilleur équilibre entre production et consommation d'énergie, elle porte ses travaux sur un tryptique : maîtrise de la demande en énergie, développement des énergies renouvelables et sécurisation des approvisionnements. Forte de cette pratique de concertation et de partage des expériences, la Conférence bretonne de l'énergie a souhaité porter le débat national sur la transition énergétique, occasion inédite d'accélérer la démarche de sensibilisation des Bretons aux enjeux énergétiques régionaux, nationaux et internationaux.

Le 22 mars 2013, elle a donc lancé la période du débat national sur la transition énergétique en Bretagne. De nombreux débats locaux ont été organisés entre mars et mai. Les Bretons ont été au rendez-vous de ce débat national et ont confirmé l'intérêt qu'ils portent aux enjeux énergétiques. La Conférence bretonne de l'énergie du 26 juin, qui clôture cette période de débat en Bretagne, a été l'occasion de présenter la synthèse de ces quelques trente-cinq débats locaux. Elle a également validé, après de nombreux échanges, une contribution spécifique au débat sur la transition énergétique.

Les deux documents que nous vous transmettons ont donc été partagés et amendés avec les acteurs concernés et seront publiés sur le site [www.plan-eco-energie-bretagne.fr](http://www.plan-eco-energie-bretagne.fr) où sont consignés les travaux de la Conférence bretonne de l'énergie.

La synthèse des débats et des contributions directes au débat national sur la transition énergétique retrace la manière dont le débat a été organisé en Bretagne de mars à juin. Les débats décentralisés ont permis de partager des constats, de mettre en lumière des éléments pouvant alimenter la future loi de programmation (simplification des procédures pour le particulier, promotion de l'autoconsommation des productions renouvelables, etc.) ou à intégrer dans les arbitrages régionaux. Ils ont aussi été pour leurs organisateurs une opportunité de cibler des actions à conduire sur leur territoire ou champ de compétence.

travaux qu'elle a engagés depuis plus de deux ans. Articulant cadre national du débat et spécificités bretonnes, elle est assise sur les quatre questions posées par le débat national et rajoute des recommandations portant sur l'organisation territoriale de la transition énergétique. L'ensemble des propositions a été rédigé dans le souci d'accélérer les projets énergétiques, de maîtrise de l'énergie, de production renouvelable, de recherche d'équilibre. Très concrètes, elles visent soit à désamorcer les points de blocage identifiés pour le développement de projets, soit à donner un cadre plus favorable aux solutions qui ont fait leur preuve. Enfin, la contribution fait apparaître des principes récurrents : pour donner le signe de l'inéluctabilité de la transition, une démarche de mise en visibilité des objectifs, de clarification et de simplification doit être menée. Ces impératifs s'appliquent notamment pour les secteurs du bâtiment, de la biomasse, des énergies marines ou encore des smart-grids sur lesquels la Bretagne se positionne fortement.

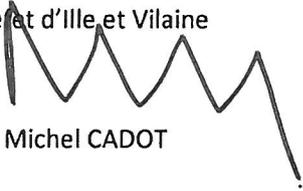
En relayant ces recommandations au nom de la Conférence bretonne de l'énergie et des organisateurs de débats locaux, nous espérons utilement pouvoir contribuer à la future loi de programmation sur la transition énergétique. Avec tous ses membres, nous poursuivrons par ailleurs le long travail de sensibilisation de nos concitoyens aux enjeux énergétiques dont le débat a encore une fois démontré l'intérêt.

Le Président du  
Conseil Régional de Bretagne



Pierrick MASSIOT

Le Préfet de la Région Bretagne,  
Préfet d'Ille et Vilaine



Michel CADOT

Madame la Ministre de l'écologie,  
du développement durable et de l'énergie  
Secrétariat national du débat  
sur la transition énergétique  
Hôtel de Roquelaure  
246, boulevard Saint-Germain  
75007 PARIS